

Compte rendu
RÉUNIONS DES DÉPARTEMENTS SCIENTIFIQUES

Les réunions de département se sont déroulées les 7, 8, 9 et 10 juin 2010 respectivement à Créteil et à Champs/Marne la Vallée.

La présidence de l'UPE demande à être excusée pour la réunion du 8 juin, le président et le VP ayant été requis dans d'autres réunions.

Toutes les réunions se sont déroulées suivant un ordre du jour similaire.

1. Point sur l'Emprunt National

Les différents projets ont été rappelés :

Sur le pôle thématique « ville, Environnement et leurs ingénieries »

- IEED « VILLE » pour lequel le LCPC met à disposition du PRES une chargée de mission qui, assistée d'un consultant, pourra conforter le PRES pour l'élaboration d'un projet. Advancity, EPA-Marne participent aussi à cette élaboration.

Cet IEED s'appuiera notamment sur :

- Un projet de laboratoire d'excellence sur urbanisme, transport et environnement (correspondant : F. De Coninck)
- Un projet de laboratoire d'excellence sur la modélisation et simulation de matériaux et une option sur des projets mathématiques et informatiques (correspondant S. Piperno).

D'autres initiatives sont en réflexion notamment au sein de l'IFRIS.

- Les SHS sont largement présentes dans le premier projet et des initiatives de leur part sont souhaitables. Ces initiatives s'inscrivent dans le pôle thématique « Ville, Environnement et leurs ingénieries »

Dans le cadre du pôle thématique « Santé, Société » d'autres projets sont en préparation (correspondant : Luc Hittinger) :

- La participation de l'UPE à un IHU
- Des projets sur les vaccins (VIH et VHC), sur les zoonoses de même que des recherches liées à la santé mentale.
- Des projets de plateforme, de démonstrateurs sont aussi à l'étude.

Sur un plan général, des projets doivent être transmis au PRES et plus particulièrement les projets d'équipement avant le 30 juin 2010. Cette procédure doit garantir la cohérence d'ensemble et prévenir les redondances.

2. La programmation conjointe en Europe

Les pays membres de l'Europe ont construit un dispositif permettant de co-programmer des recherches coopératives sur des thèmes de société prioritaires de ces états. La présentation ci-jointe de Séverine Boué explicite les thèmes déjà sélectionnés et les sujets en préparation.

3. Ecoles Doctorales

Des explications sont données principalement sur deux sujets :

- Le regroupement à la « pyramide » des fonctions liées aux ED pour former une Maison du PRES
- La politique du PRES pour l'attribution des allocations doctorales « président »
- Sept allocations doctorales supplémentaires obtenues par UPEMLV (1 SIE, 1 MSTIC, 1 CS, 1 OMI, 2 VTT, 1 président)

4. Les HDR

La proposition est de consulter le ou les directeur(s) d'école doctorale concerné(s).

a/ Le directeur d'école doctorale s'entourera d'un panel ad hoc d'experts potentiels (professeurs ou titulaires de HDR membres de l'UPE) afin de couvrir l'ensemble des champs disciplinaires de l'école.

Le directeur consultera deux membres de ce panel pour qu'ils donnent un avis sur la recevabilité du dossier d'inscription en HDR.

b/ Le directeur d'école doctorale indiquera au VP Recherche du PRES les noms de deux experts qui seront consultés par le VP Recherche.

Le directeur d'école doctorale peut choisir entre l'option a/ ou b/.

5. Le contenu des réunions de département

Pour mieux organiser les futures réunions, il a été débattu de possibles points à porter à l'ordre du jour. Il a été évoqué notamment :

- Formation
- Echanges sur l'emprunt national
- Présentation d'unités ou de projets scientifiques
- Réunion conjointe de plusieurs départements
- Animation sur le thème « Image » en construction.